

Monsieur le Maire,

Après avoir lu le rapport de présentation de la carte communale de Sainte-aurence-cazaux, Je suis surpris de voir que vous avez décidé du choix des terrains constructibles ou non sans discussion avec les propriétaires.

La commune de Sainte-aurence-cazaux à un habitat dispersé, ce qui fait d'ailleurs son charme. C'est vivre à la campagne.

Vous parlez de dents creuses qu'il faut boucher.

Est-ce que les propriétaires sont vendeurs?

De plus avec l'assainissement non collectif et ses rejets, gare à la pollution.

Néanmoins, après ces remarques, je vous sollicite pour une parcelle située sur ma propriété.

Celle-ci a obtenu un CU positif en 2006 sous le numéro CU3236906K3003.

Parcelle C907 en partie :documents ci-joints .

Le projet à été abandonné pour raison personnelle.

Ma famille voulant garder des attaches au village souhaiterait pouvoir un jour y construire.

Ce terrain fait partie d'une parcelle de 2HA98,il est desservi par le réseau électrique et l'eau potable.

Dans l'attente de vous lire, recevez mes meilleures salutations.

Serge Debat